



Une démographie dynamique à proximité de la métropole du Grand Paris

Entre 2011 et 2016, la croissance démographique de la métropole du Grand Paris ralentit, + 0,3 % par an contre + 0,6 % entre 2006 et 2011, à l'inverse des autres métropoles françaises. Paris tire vers le bas cette évolution démographique du fait d'un fort déficit migratoire.

A contrario, la Seine-Saint-Denis et les intercommunalités proches de la métropole, comme Paris-Saclay, renforcent leur croissance démographique. Les territoires les plus éloignés de la métropole, globalement plus vieillissants, sont moins dynamiques, avec une population parfois même en baisse.

Ivan Tissot

Au 1^{er} janvier 2016, l'Île-de-France compte 12 117 132 habitants, soit près de 19 % de la population de France métropolitaine.

Sur la période 2011-2016, la population régionale augmente en moyenne de + 0,4 % par an, comme en France métropolitaine, contre + 0,5 % entre 2006 et 2011. Toutefois, les évolutions sont disparates selon les intercommunalités ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Ralentissement de la croissance démographique dans la métropole du Grand Paris

Entre 2011 et 2016, la population de la métropole du Grand Paris (MGP) croît en moyenne annuelle de 0,3 %, à un rythme deux fois moins rapide qu'entre 2006 et 2011. Grenoble-Alpes-Métropole est la seule autre métropole française qui connaît aussi une décélération démographique.

Ce ralentissement est principalement dû à une amplification du déficit migratoire (- 0,7 % en moyenne par an, contre - 0,4 % en 2006-2011). La MGP est en effet la seule métropole où le solde migratoire (*Définitions*) s'est dégradé. À l'inverse, la contribution du solde naturel à la croissance démographique y est la plus élevée parmi les 22 métropoles (+ 1,0 % par an).

Le dynamisme de la Seine-Saint-Denis compense à peine les départs de la capitale

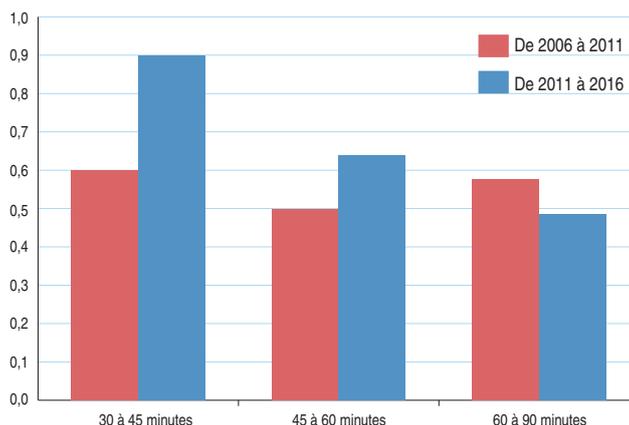
La croissance démographique n'est pas homogène au sein de la MGP. La population parisienne baisse (- 0,5 % par an entre 2011 et 2016), après une période de hausse (+ 0,6 % par an entre 2006 et 2011). Cette diminution s'explique par un fort déficit migratoire (- 1,2 % par an sur 2011-2016, contre - 0,2 % par an sur la période précédente). C'est également le cas de Paris Ouest La

Défense, un des 11 établissements publics territoriaux (EPT) composant la MGP hors Paris, dont la population baisse de 0,1 % en moyenne par an entre 2011 et 2016, en raison d'un solde migratoire de - 1,0 % par an. Le coût élevé du logement et la forte hausse du nombre de résidences secondaires contribuent à expliquer ce ralentissement démographique à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

À l'inverse, la population de Seine-Saint-Denis augmente de 1,0 % par an, à un rythme deux fois plus rapide que lors de la période précédente. Il s'agit, avec l'Essonne, de la plus forte progression départementale de la région. L'excédent naturel y est

1 Plus on s'éloigne de la métropole, moins la population augmente

Variation annuelle moyenne des populations des EPCI selon leur distance au cœur de la métropole (en %)

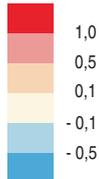


Source : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016.

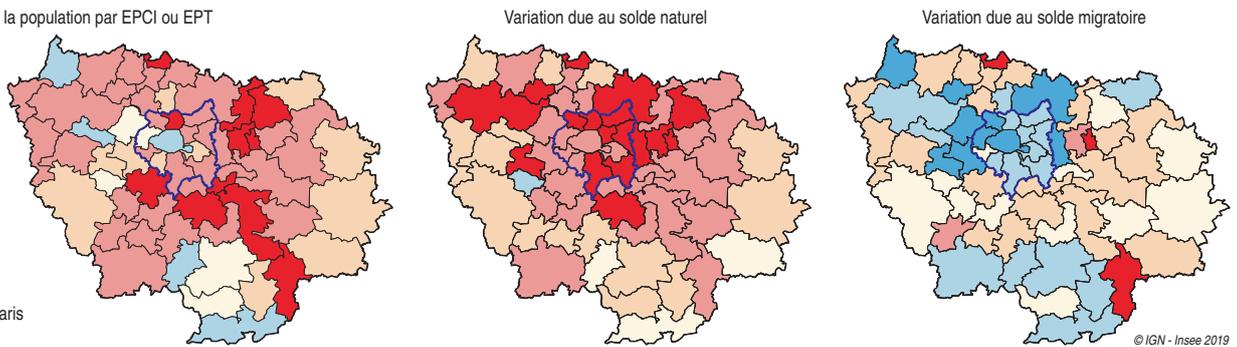
2 Une croissance démographique soutenue à l'est de la MGP due à un solde naturel élevé

Variation annuelle moyenne de la population par EPCI ou EPT entre 2011 et 2016

En %



Métropole du Grand Paris



Source : Insee, recensements de la population 2011 et 2016.

élevé, avec un impact sur la population de + 1,3 % par an en moyenne. Le dynamisme démographique est particulièrement fort à Plaine Commune (+ 1,4 % de population par an), du fait de programmes de construction de nouveaux logements et d'un solde naturel élevé lié à la jeunesse de la population.

Accélération démographique à proximité de la MGP

Entre les deux périodes quinquennales de référence, la croissance démographique s'est surtout amplifiée dans les territoires les plus proches de la métropole, notamment ceux appartenant à un arc de « contournement Est » de la MGP. La variation annuelle moyenne de population a en effet progressé de 0,3 point dans les EPCI situés entre 30 et 45 minutes de Paris, pour atteindre + 0,9 % par an sur la période la plus récente (figure 1). L'accélération est moindre pour ceux situés entre 45 et 60 minutes de la capitale, où le taux de croissance annuelle passe de + 0,5 % à + 0,6 % par an entre les deux périodes. Ce phénomène est également observé à proximité des autres métropoles françaises.

Les communautés d'agglomération (CA) de Paris-Saclay et Val d'Yerres Val de Seine, situées au nord de l'Essonne et proches de la MGP, connaissent les plus fortes accélérations démographiques entre les deux périodes. Leurs populations augmentent respectivement de 1,3 % et 0,9 % par an entre 2011 et 2016 en raison d'un cumul d'excédents naturel et migratoire (figure 2). L'attractivité de Marne-la-Vallée reste soutenue (+ 3,0 % par an dans la CA Val d'Europe et + 1,8 % dans la CA Marne et Gondoire), même si elle diminue par rapport à la

période précédente. Dans ces territoires, la construction massive de logements contribue à expliquer les fortes évolutions.

Faible dynamisme démographique aux franges de la région

Dans les EPCI situés à plus de 60 minutes de Paris, la croissance démographique faiblit légèrement entre les deux périodes, passant de + 0,6 % à + 0,5 % par an. Ces territoires se développent désormais moins vite que ceux plus proches de Paris. Le solde naturel y est plus faible en raison d'une population plus âgée. Territoires plus ruraux et moins bien équipés, leur attractivité résidentielle est également limitée.

Le ralentissement démographique est particulièrement marqué dans les communautés de communes (CC) des Deux Vallées et du Gâtinais Val de Loing, dont les populations baissent de 0,4 % et 0,3 % en moyenne par an. Pourtant, certains EPCI éloignés de la capitale tirent leur épingle du jeu, en lien avec les infrastructures de transport, comme par exemple la CC Pays de Montereau. ■

Sources

Les résultats sont issus des **recensements de la population** de 2006, 2011 et 2016. Le questionnaire a changé en 2018 afin de mieux prendre en compte les situations de multi-résidence. Ce nouveau questionnaire améliore l'observation des liens familiaux qui unissent les personnes d'un même logement et simplifie le remplissage pour les personnes ayant plusieurs résidences, notamment les enfants de parents séparés.

Ces modifications ont cependant un effet sur les réponses de certaines personnes et donc un impact sur la mesure de la population. Cet impact, à la baisse, corrige une surestimation du nombre de personnes en multi-résidence, dont certaines étaient comptabilisées jusqu'à présent à tort deux fois (une fois dans chacun de leurs logements).

La croissance de population mesurée par le recensement est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire que l'Insee estime à - 0,1 % entre 2011 et 2016. Cet effet n'affecte pas les analyses structurelles ou géographiques sur la population. Pour plus d'information, consulter la note technique « Recensement de la population : changement de questionnaire 2018 et introduction d'un ajustement national » sur www.insee.fr.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire apparent** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il s'obtient par différence entre la variation de la population et le solde naturel.

Temps d'accès à la métropole : le distancier Métrix de l'Insee fournit le temps d'accès en voiture en heure creuse entre la mairie de la commune la plus peuplée d'un EPCI et la mairie de Paris.

Pour en savoir plus

- Vallès V., « Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles », *Insee Première* n° 1729, janvier 2019.
- Laroche N., « Populations légales de l'Île-de-France : 12 117 132 habitants au 1^{er} janvier 2016 », *Insee Flash Île-de-France* n° 36, décembre 2018.
- Boussad N., Wolber O., « 2010-2015 : en Île-de-France, les tensions sur le logement freinent la décohabitation », *Insee Flash Île-de-France* n° 32, juin 2018.

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :
Dalila de Oliveira
Christèle Rannou-Heim

ISSN 2426-1262
© Insee 2019

